

AUJOURD'HUI A 15 HEURES
RÉUNION PLÉNIÈRE DES
GROUPES DES CHAMBRES
AU LUXEMBOURG

COMMENT M. MILLERAND CONSIDÈRE LA REVISION DE LA CONSTITUTION

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.572.
Pierre Lafitte, fondateur.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent.
Départements, Belgique, 6^e Duché de Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent.
Étranger : 30 cent. (leur prix des abonnements, détaillés page)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
T. 4. : Cat. 02-73-02-75-15.00 — Adr. T. 4. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

MERCREDI
22
SEPTEMBRE
1920

Les bonnes manières
ne sont pas chose fu-
tile, mais le fruit d'une
noble nature et d'un
esprit loyal.
EMERSON

LE TEXTE DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE M. DESCHANEL

Quatre présidents de la République avaient démissionné avant lui.

LES MOTIFS QUI LES DÉTERMINÈRENT A ABANDONNER LE POUVOIR :

THIERS : Conflit avec la Droite. — MAC-MAHON : Orientation à gauche des élections.
GRÉVY : Scandale des décorations. — CASIMIR-PERIER : Insuffisance des droits constitutionnels.

LA DÉMISSION D'ADOLPHE THIERS

Le 13 mars 1873, l'Assemblée nationale adoptait un projet de loi attribuant le droit de veto au président de la République, dans certaines circonstances déterminées, ce qui étendait ses pouvoirs. Par contre, elle réduisait ses relations directes avec le Parlement. L'article 4 lui laissait bien le droit de se faire entendre en ce qui concernait les interpellations sur la politique extérieure, mais lui refusait ce même droit relativement aux interpellations sur la politique intérieure.

En outre, le 19 mai suivant, le second ministre Dufaure, au pouvoir depuis la veille, déposait un projet de constitution républicaine. Le duc de Broglie, leader de droite, interpellait aussitôt le gouvernement sur sa politique générale, et un ordre du jour, déposé par M. Ernoul, était adopté par 360 voix contre 344. Cet ordre du jour était ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale, considérant que la forme du gouvernement n'est pas en discussion ; que l'Assemblée est saisie de lois constitutionnelles présentées en vertu d'une de ses décisions, et qu'elle doit examiner ; mais que, dès aujourd'hui, il importe de rassurer le pays en faisant prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice, regrette que les récentes modifications ministérielles n'aient pas donné aux intérêts conservateurs la satisfaction qu'elle avait le droit d'attendre, et passe à l'ordre du jour. »

M. Thiers, qui avait suivi une politique de gauche, ne voulut pas accepter cette critique et adressa aussitôt à l'Assemblée la lettre suivante :

Versailles, le 24 mai 1873.

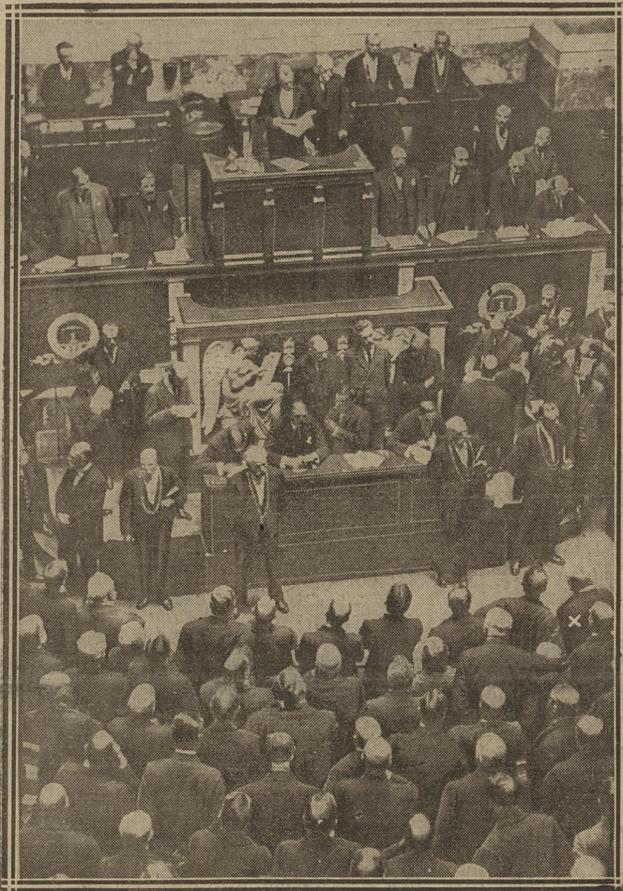
Monsieur le président,

J'ai l'honneur de remettre à l'Assemblée nationale ma démission des fonctions de président de la République qu'elle m'avait confiées.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le gouvernement remplira tous ses devoirs jusqu'à ce qu'il ait été régulièrement remplacé.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

Signé : A. THIERS.
membre de l'Assemblée nationale.



M. RAOUL PÉRET LISANT LA LETTRE DE DÉMISSION
DE M. PAUL DESCHANEL. — (X) M. MILLERAND

LA DÉMISSION DE MAC-MAHON

Les élections du 5 janvier 1879 pour le renouvellement triennal du Sénat ayant amené une majorité républicaine dans cette assemblée, le maréchal de Mac-Mahon saisit le prétexte d'un dissentiment avec le troisième ministre Dufaure, sur le projet de loi concernant les grands commandements militaires, pour donner, le 30 du même mois, sa démission de président de la République.

Voici le texte de la lettre qu'il adressa aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés, avec la même rédaction pour les deux :

Monsieur le président,

Dès l'ouverture de cette session, le ministère vous a présenté un programme des lois qui lui paraissaient, tout en donnant satisfaction à l'opinion publique, pouvoir être votées sans danger pour la sécurité et la bonne administration du pays.

Faisant abstraction de toute idée personnelle, j'y avais donné mon approbation, car je ne sacrifiais aucun des principes auxquels ma conscience me prescrivait de rester fidèle.

Aujourd'hui, le ministère, croyant répondre à l'opinion de la majorité des deux Chambres, me propose, en ce qui concerne les grands commandements militaires, des mesures générales que je considère comme contraires aux intérêts de l'armée et, par suite, à ceux du pays.

Je ne puis y souscrire. En présence de ce refus, le ministère se retire. Tout autre ministère pris dans la majorité des Assemblées m'imposerait les mêmes conditions. Je crois, dès lors, devoir abréger la durée du mandat qui m'avait été confié par l'Assemblée nationale.

Je donne ma démission de président de la République.

En quittant le pouvoir, j'ai la consolation de penser que, durant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, comme soldat et comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir, et par un dévouement absolu à la patrie.

Je vous invite, monsieur le président, à communiquer ma décision au Sénat.

Veillez agréer l'expression de ma haute considération.

Signé : MARÉCHAL DE MAC-MAHON,
duc de Magenta.

Versailles, le 30 janvier 1879.

LA DÉMISSION DE JULES GRÉVY

A la suite de difficultés d'ordre politique et privé, survenues du fait des agissements de son gendre, M. Wilson, compromis dans une affaire de trafic de décorations, Jules Grévy écrivait au Parlement la lettre suivante, pour se démettre de ses fonctions, le 1^{er} décembre 1887 :

Messieurs,

Tant que je n'ai été aux prises qu'avec les difficultés accumulées en ces derniers temps sur ma route — les attaques de la presse, l'abstention des hommes que la voix de la République appelait à mes côtés, l'impossibilité croissante de constituer un ministère, j'ai lutté et je suis resté où m'attachait mon devoir.

Mais au moment où l'opinion publique, mieux éclairée, accentuait son retour et me rendait l'espoir de former un gouvernement, le Sénat et la Chambre des députés viennent de voter une double résolution qui, sous la forme d'un ajournement à heure fixe, pour attendre un message promis, équivalait à une mise en demeure au président de la République de résigner son pouvoir.

Mon devoir et mon droit seraient de résister ; mais, dans les circonstances où nous sommes, un conflit entre le pouvoir exécutif et le Parlement pourrait entraîner des conséquences qui m'arrêteraient. La sagesse et le patriotisme me commandent de céder.

Je laisse à ceux qui l'assument la responsabilité d'un tel précédent et des événements qui pourront le suivre.

Je descends donc sans regret, mais non sans tristesse, du pouvoir où j'ai été élevé deux fois sans le demander, et où j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir.

J'en appelle à la France !

Elle dira que, pendant neuf années, mon gouvernement lui a assuré la paix, l'ordre et la liberté ; qu'il l'a fait respecter dans le monde ; qu'il a travaillé sans relâche à son relèvement, et qu'au milieu de l'Europe armée il l'a laissée en état de défendre son honneur et ses droits ; qu'enfin, à l'intérieur, il a su maintenir la République dans la voie sage que tracent devant elle l'intérêt et la volonté du pays.

Elle dira qu'en retour j'ai été enlevé au poste où sa confiance m'avait placé.

En quittant la vie politique, je ne forme qu'un vœu : c'est que la République ne soit pas atteinte par les coups dirigés contre moi, et qu'elle triomphe des dangers qu'on lui fait courir.

Je dépose sur le bureau du Sénat ma démission des fonctions de président de la République française.

Signé : JULES GRÉVY.

LA DÉMISSION DE M. DESCHANEL

Voici le texte du message par lequel M. Paul Deschanel donne sa démission de président de la République :

Rambouillet, le 20 septembre 1920.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Mon état de santé ne me permet plus d'assumer les hautes fonctions dont votre confiance m'avait investi lors de la réunion de l'Assemblée nationale, le 17 janvier dernier.

L'obligation absolue qui m'est imposée de prendre un repos complet me fait un devoir de ne pas tarder plus longtemps à vous annoncer la décision à laquelle j'ai dû me résoudre. Elle m'est infiniment douloureuse, et c'est avec un déchirement profond que je renonce à la noble tâche dont vous m'avez jugé digne. La charge de président de la République implique en tous temps des devoirs graves. Elle réclame une activité et une énergie au-dessus de toute défaillance, pendant les années où la France victorieuse est appelée à reconstruire ses forces à l'intérieur en même temps qu'à assurer à l'extérieur l'application intégrale du traité de paix si glorieusement, mais si chèrement acquis. J'ai persévéré jusqu'à la dernière extrémité. L'heure est venue où je manquerais à ce que je vous dois en ne résignant pas mes fonctions entre vos mains.

A l'instant où je me retire, j'ose émettre le vœu que les représentants de la nation, dont la concorde patriotique fut le puissant auxiliaire de la Victoire, maintiennent dans la paix leur union pour la grandeur et la prospérité de cette France adorée, au service de laquelle j'avais voué ma vie et qui aura ma dernière pensée.

Ce sera le rôle et l'enviable privilège de mon successeur de glorifier dans quelques jours devant le monde l'œuvre de la République, qui, après avoir, il y a cinquante ans, sauvé l'honneur, a ramené sous nos drapeaux l'Alsace et la Lorraine.

Certain de remplir le plus impérieux comme le plus cruel des devoirs, je dépose sur le bureau du Sénat et sur celui de la Chambre des députés ma démission de président de la République.

Signé : PAUL DESCHANEL.

LA DÉMISSION DE CASIMIR-PERIER

A la suite d'une série d'attaques dont il était l'objet, et estimant, par ailleurs, que les pouvoirs présidentiels étaient insuffisants, Casimir-Perier résignait ses fonctions de président de la République par la lettre suivante, adressée au Parlement le 15 janvier 1895 :

Messieurs,

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée nationale m'a imposée. Je les avais prévues.

Si on ne refuse pas un poste au moment du danger, on ne conserve une dignité qu'avec la conviction de servir son pays.

La présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation la force morale sans laquelle elle n'est rien. Ce n'est ni du bon sens ni de la justice de la France que je doute, mais on a réussi à égarer l'opinion publique ; plus de vingt années de luttes pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la démocratie n'ont suffi ni à convaincre tous les républicains de la sincérité et de l'ardeur de ma foi politique ni à désabuser des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me ferai l'instrument de leurs passions et de leurs espérances.

Depuis six mois se poursuit une campagne de diffamation et d'injures contre l'armée, la magistrature, le Parlement, le chef irresponsable de l'Etat, et cette liberté de souffler les haines sociales continue à être appelée la liberté de penser.

Le respect et l'ambition que j'ai pour mon pays ne me permettent pas d'admettre qu'on puisse insulter chaque jour les meilleurs serviteurs de la patrie et celui qui la représente aux yeux de l'étranger.

Je ne me résigne pas à comparer le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné.

Peut-être me comprendra-t-on si j'affirme que les fonctions constitutionnelles ne peuvent faire taire les exigences de la conscience politique ; peut-être, en me démettant de mes fonctions, aurais-je tracé leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

Invariablement fidèle à moi-même, je demeure convaincu que les réformes ne se feront qu'avec le concours actif d'un gouvernement résolu à assurer le respect des lois, à se faire obéir de ses subordonnés et à les grouper tous dans une action commune pour une œuvre commune.

J'ai foi, malgré les tristesses de l'heure présente, dans un avenir de progrès et de justice sociale.

Je dépose sur le bureau du Sénat et de la Chambre des députés ma démission des fonctions de président de la République française.

Signé : CASIMIR-PERIER.

La Chambre et le Sénat ont pris acte, hier, de la démission du président de la République

CE N'EST, CONSIDÈRE M. ALEXANDRE MILLERAND, QU'APRÈS AVOIR RÉGLÉ LES PROBLÈMES EXTÉRIEURS ET LES PROBLÈMES FINANCIERS, QUI DOIVENT TROUVER LEUR SOLUTION AVANT TOUS LES AUTRES, QUE L'ON POURRA ENVISAGER, AVEC LA PLUS EXTRÊME PRUDENCE, LA REVISION DE LA CONSTITUTION

La réunion plénière des groupes des deux Chambres se tiendra, aujourd'hui, au Luxembourg, afin de désigner le candidat.

LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ONT RENDU HOMMAGE A M. PAUL DESCHANEL

La candidature de M. Millerand à la présidence de la République a été accueillie avec une vive satisfaction dans les milieux parlementaires.

Le président du Conseil leur a rappelé en effet, que bien avant la guerre il s'était prononcé pour une révision des lois constitutionnelles.

Le président du Conseil aurait pu invoquer, à ce sujet, ce passage d'un de ses derniers discours à la Chambre, le 30 juillet 1920 :

Un jour, disait-il, lorsque nous aurons surmonté les plus grosses difficultés extérieures et financières ; un jour, d'accord, gouvernement et Parlement, nous tant à profit les enseignements de ces dernières années, apporteront sur certains points essentiels, avec toute la prudence nécessaire, les changements indispensables à notre organisation constitutionnelle.

AU PALAIS-BOURBON

La Chambre et le Sénat ont eu, hier, communication du message de démission de M. Deschanel.

Au Palais-Bourbon, M. Raoul Péret ouvrit la séance devant une salle au grand complet.

Après avoir lu le décret convoquant la Chambre des députés en session extraordinaire, M. Raoul Péret déclara :

J'ai reçu de M. le président du Conseil le texte d'un message de M. le président de la République. J'en donne connaissance à la Chambre.

D'un même mouvement, la plupart des députés se levèrent.

A l'extrême gauche, les socialistes restaient assis. Des murmures se firent entendre.

D'une voix grave et qui tremblait un peu, M. Raoul Péret dit ensuite les regrets de l'Assemblée.

L'allocation du président de la Chambre

La Chambre va enregistrer avec une grande tristesse la résolution de M. le président de la République. C'est un acte d'insigne honneur de le remplacer à ce fauteuil et en recueillir tout le poids du devoir national.



M. MILLERAND, DEBOUT AU BANC DES MINISTRES, PRONONCE L'ELOGE DE M. DESCHANEL. — 1. M. MILLERAND ; 2. M. BRIAND.

manifesté la sympathie la plus respectueuse, un indéfectible attachement. Aux heures d'épreuves, ces sentiments deviennent plus vifs encore, j'en adresserai l'expression à M. le président Deschanel, et je ferai votre interprète fidèle en lui disant les vœux ardents qui sont dans nos cœurs.

De vifs applaudissements hachèrent les paroles du président de la Chambre. M. Millerand se leva, ensuite, au banc du gouvernement.

— A la tribune ! criaient quelques voix. Le président du Conseil fit signe qu'il entendait parler de sa place :

— Le gouvernement tient, dit-il, à s'associer aux nobles paroles par lesquelles M. le président de la Chambre vient de traduire vos sentiments unanimes.

Il se joint à lui pour adresser ses vœux fervents et respectueux à M. le président Paul Deschanel, au bon serviteur de la France si cruellement arraché en pleine force au poste où l'avait appelé l'Assemblée nationale, interprète fidèle des sentiments et des volontés de la France.

Au centre, à droite, sur de nombreux banes à gauche, on applaudit longuement. M. Raoul Péret dit alors :

— Acte est donné de la démission de M. le président de la République. Le président fit ensuite connaître que la Chambre et le Sénat se réuniraient, demain, à Versailles, pour procéder à l'élection du président de la République.

La Chambre décide, enfin, qu'elle siégerait samedi à trois heures. Puis la séance fut levée.

Elle avait duré douze minutes. — LÉOPOLD BLOND.

AU LUXEMBOURG

Au Sénat, le message de M. Deschanel a été lu par M. Léon Bourgeois au milieu d'une vive attention.

Le président du Sénat rappela ensuite que le président démissionnaire avait été appelé à l'Élysée par 734 voix sur 888 votants.

Son élection avait eu, dit-il, le caractère d'un acte d'union républicaine nationale ; l'Assemblée avait acclamé en lui, en dehors de toute préoccupation de parti, le républicain, fils de prosaïs, dont on connaissait l'attachement à la Constitution et aux lois de la nation, et l'ardent patriote dont la volonté était d'assurer à la France, par l'intégrale exécution du traité de paix, les fruits nécessaires de sa victoire.

Aux applaudissements de l'Assemblée, M. Léon Bourgeois ajouta :

— Vos cœurs ont ressenti à la douleur qu'il exprime de ne pouvoir, dans quelques jours, glorifier devant le monde l'œuvre de la République, qui, après avoir, il y a cinquante ans, sauvé l'honneur, nous a rendu nos chères provinces d'Alsace et de Lorraine. Vous serez, messieurs, unanimes à charger votre président

LA MAJORITÉ DES GROUPES DES DEUX ASSEMBLÉES S'EST DÉCLARÉE FAVORABLE A LA CANDIDATURE DE M. ALEXANDRE MILLERAND

d'exprimer à M. Paul Deschanel la respectueuse sympathie et les profonds regrets du Sénat, son vœu ardent de le voir retrouver bientôt les forces nécessaires pour rendre de nouveaux services à la nation.

La Haute Assemblée fit une ovation à son président. M. Lhopiteau, garde des Sceaux et sénateur d'Eure-et-Loir — département que représentait M. Deschanel au moment de sa démission à la présidence de la République — s'associa, au nom du gouvernement, aux paroles de M. Léon Bourgeois.

— Si, poursuivait-il, par un geste d'abnégation qui honore, M. Paul Deschanel croit de son devoir de se mettre pendant quelque temps à l'écart des fonctions publiques, nous ne voulons pas renoncer à l'espoir que ce repos lui sera salutaire et que, dans un temps relativement prochain, il pourra de nouveau apporter à la France et à la République le concours précieux de son expérience, de sa clairvoyance et de sa profonde connaissance des hommes et des faits.

M. Léon Bourgeois annonça que l'Assemblée nationale se réunirait demain, à Versailles. Puis le Sénat fixa à samedi sa prochaine séance.

A l'ouverture, le président du Sénat avait prononcé l'éloge de MM. Maurice Colin et Imbart de La Tour, décédés pendant les vacances.

IL Y AURA CET APRÈS-MIDI UNE RÉUNION PLÉNIÈRE DES GROUPES AU SÉNAT

Les groupes des deux assemblées tiendront, cet après-midi, à 15 heures, au Sénat, une réunion plénière pour désigner le candidat unique à la présidence de la République. C'est la décision qu'ont prise, hier, en fin de journée, leurs bureaux, au cours d'une réunion où étaient représentés :

Pour le Sénat : gauche démocratique radicale et radicale socialiste, union républicaine, gauche républicaine, droite. Pour la Chambre : radicaux socialistes, entente républicaine démocratique, républicains socialistes, action républicaine et socialiste, républicains de gauche, gauche républicaine démocratique, indépendants.

Selon l'usage, cet avant-congrès aura lieu dans la salle Debrosse. Les bureaux de vote seront ainsi constitués :

- 1er bureau : MM. Milan, sénateur ; Dior et Laurain, députés. 2e bureau : MM. Henry Chéron, sénateur ; Daricac et Bellet, députés. 3e bureau : MM. Raynaud, sénateur ; Bovier-Lapierre et Erlich, députés. 4e bureau : MM. de Las Cases, sénateur ; Lamoureux et de Montjoux, députés.

Pour la désignation d'un candidat des gauches

Plusieurs réunions de groupes auront lieu, d'ailleurs, ce matin même au Sénat. Les radicaux socialistes du Sénat (gauche démocratique) tiendront ainsi, avec ceux de la Chambre, une réunion commune.

Quelques républicains socialistes de la Chambre participeront peut-être à cette réunion dont l'objet est la désignation d'un candidat des gauches à la présidence de la République.

Ce serait, à dire le vrai, une désignation toute platonique, le candidat choisi ne devant pas être consulté sur son acceptation. On cite, à ce sujet, les noms de MM. Léon Bourgeois et Raoul Péret.

Au cours d'une réunion tenue hier matin au Sénat, et à laquelle assistaient 80 sénateurs sur 155 inscrits au groupe, la gauche démocratique avait d'ailleurs voté à l'unanimité moins une voix — celle de M. de Monzie — l'ordre du jour suivant :

Fidèle au régime parlementaire qui, depuis cinquante ans, a fait ses preuves, à l'extérieur comme à l'intérieur, et resté à la France les provinces perdues par le gouvernement d'un seul, le groupe de la gauche démocratique et radicale socialiste déclare répudier par son vote une politique qui tendrait à substituer le pouvoir de l'Élysée à celui du Parlement et du pays.

LES GROUPES SONT FAVORABLES, EN GRANDE MAJORITÉ, A LA CANDIDATURE DE M. MILLERAND

La décision de M. Millerand d'accepter la candidature à la présidence de la République et la déclaration par laquelle le président du Conseil a rendu son acceptation publique ont fait, hier, l'objet de discussions dans les divers groupes de la Chambre et du Sénat.

LE BILAN DE NOS EXPORTATIONS ET DE NOS IMPORTATIONS PENDANT LES HUIT PREMIERS MOIS DE 1919 ET DE 1920

Table with 4 columns: Year, Type (Imports/Exports), Amount in Francs, and Deficit. Data for 1919 and 1920.

En 1920, la différence en faveur de la France est donc de 5.845.071.000 francs

Table titled 'IMPORTATIONS' with columns for 1st Jan to 31st Aug 1920 and 1919, and columns for Augmentation and Diminution.

Table titled 'EXPORTATIONS' with columns for 1st Jan to 31st Aug 1920 and 1919, and columns for Augmentation and Diminution.

LIQUEUR CORDIAL-MÉDOC

MEUBLES

5 HEURES DU MATIN DERNIERE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LA FAUTE DU CHEF DE GARE par ADRIEN VÉLY

LES MÉTALLURGISTES ITALIENS LA DÉTENTE S'ACCENTUE ET L'APAISEMENT RENAIT DANS TOUTE L'ITALIE

Le gouvernement des soviets exhorte les ouvriers italiens à la révolution immédiate.

ROME, 21 septembre. — Malgré quelques sous-entendus qui indiquent que la crise sociale, qui a soulevé l'Italie, n'est pas entièrement terminée, la détente est visible et à l'agitation des jours derniers a succédé un calme relatif.

Interviewé par le Giornale d'Italia, M. Darogana, secrétaire de la G. C. T., a déclaré que tout faisait prévoir maintenant que les grèves et les lock-out allaient diminuer progressivement et qu'une période nouvelle, de tranquillité et de travail, allait commencer.

Un message des soviets aux ouvriers italiens

HELSINGFORS, 21 septembre. — Un radiogramme de Moscou communique le texte d'un message en langue italienne adressé aux ouvriers italiens par le gouvernement des soviets.

Un incident

NICE, 21 septembre. — La nuit dernière, écrit la Gazette del Popolo, une patrouille de carabinieri passait dans la rue Madonna di Campagna, à Turin, lorsque les sentinelles d'une tannerie ouvrirent le feu. Les sentinelles furent tuées.

La conférence des ambassadeurs s'occupe de la Haute-Silésie

La conférence des ambassadeurs s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Paléologue.

Les mineurs de Haute-Silésie vont faire du travail supplémentaire

BEUTHEN, 21 septembre. — Un accord relatif au travail supplémentaire dans les mines a été conclu entre patrons et ouvriers mineurs en Haute-Silésie.

LEÇONS CHEZ SOI

Jadis l'entretien des enfants, dans les collèges ou dans les lycées, imposait d'énormes sacrifices. Pour cette raison, les études étaient le privilège des fortunés.

Les souverains belges au Brésil

Ils ont été reçus hier par le Parlement.

RIO-DE-JANEIRO, 21 septembre. — Cet après-midi, le roi des Belges a été reçu par le Parlement.

Les souverains belges au Brésil

Ils ont été reçus hier par le Parlement.

RIO-DE-JANEIRO, 21 septembre. — Cet après-midi, le roi des Belges a été reçu par le Parlement.

LES TROUPES POLONAISES PROGRESSENT DANS LE SUD ET OCCUPENT ROWNO

Les négociations russo-polonaises ont commencé à Riga; mais la conférence de Kalwarja, entre la Lithuanie et la Pologne, est rompue.

VARSOVIE, 21 septembre. (Communiqué polonais du 20 septembre). — Nos détachements, repoussant l'ennemi, approchent de la rivière Zbrucz, salués avec enthousiasme par toute la population, sans distinction de nationalité ni de religion.

Le général Henrys reste à Varsovie

VARSOVIE, 21 septembre. — On dément, de source autorisée, comme dénuée de tout fondement, la rumeur qui a couru dernièrement et suivant laquelle le général Henrys allait quitter son poste.

L'ARMÉE WRANGEL FAIT 5.000 PRISONNIERS

CONSTANTINOPLE, 21 septembre. — Les troupes de la Russie du sud ont occupé Pologui, faisant 1.200 prisonniers et prenant 25 mitrailleuses.

La conférence de Riga est ouverte

VARSOVIE, 21 septembre. — La conférence de la paix entre les délégations russo-ukrainiennes et polono-lithuaniennes, ainsi qu'on l'avait annoncé, a 5 heures, cet après-midi.

Rupture des négociations lithuano-polonaises

VARSOVIE, 21 septembre. — Le président de la délégation de paix qui négociait avec la Lithuanie est revenu aujourd'hui à Varsovie. Les négociations sont rompues.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

RUSSIE ET POLOGNE LES TROUPES POLONAISES PROGRESSENT DANS LE SUD ET OCCUPENT ROWNO

Les négociations russo-polonaises ont commencé à Riga; mais la conférence de Kalwarja, entre la Lithuanie et la Pologne, est rompue.

VARSOVIE, 21 septembre. (Communiqué polonais du 20 septembre). — Nos détachements, repoussant l'ennemi, approchent de la rivière Zbrucz, salués avec enthousiasme par toute la population, sans distinction de nationalité ni de religion.

Le général Henrys reste à Varsovie

VARSOVIE, 21 septembre. — On dément, de source autorisée, comme dénuée de tout fondement, la rumeur qui a couru dernièrement et suivant laquelle le général Henrys allait quitter son poste.

L'ARMÉE WRANGEL FAIT 5.000 PRISONNIERS

CONSTANTINOPLE, 21 septembre. — Les troupes de la Russie du sud ont occupé Pologui, faisant 1.200 prisonniers et prenant 25 mitrailleuses.

La conférence de Riga est ouverte

VARSOVIE, 21 septembre. — La conférence de la paix entre les délégations russo-ukrainiennes et polono-lithuaniennes, ainsi qu'on l'avait annoncé, a 5 heures, cet après-midi.

Rupture des négociations lithuano-polonaises

VARSOVIE, 21 septembre. — Le président de la délégation de paix qui négociait avec la Lithuanie est revenu aujourd'hui à Varsovie. Les négociations sont rompues.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

LE CONFLIT OUVRIER EN ANGLETERRE LES DÉLÉGUÉS DES MINEURS BRITANNIQUES SEMBLENT FAVORABLES À LA GRÈVE

Cependant, il existerait quelques divergences d'opinions parmi les délégués à la Conférence.

LONDRES, 21 septembre. — Bien que le bref rapport officiel de la conférence des mineurs soit obscur, on croit comprendre qu'il indique que la conférence a sanctionné le programme de grève.

Désaccord chez les mineurs

LONDRES, 21 septembre. — D'après les dernières nouvelles sur la conférence des mineurs, certaines divergences d'opinions existaient parmi les délégués au sujet de la grève.

La Fédération des transports approuve la grève des mineurs

LONDRES, 21 septembre. — Le conseil général de la Fédération nationale des ouvriers des transports a délibéré sur la crise actuelle de l'industrie minière.

La presse espère encore

LONDRES, 21 septembre. — La plupart des journaux sont d'avis que la grève sera évitée à la dernière minute.

Réouverture au public du consulat français de Breslau

BRESLAU, 21 septembre. — Ce matin, les bureaux du consulat français de Breslau ont été ouverts au public.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Clemenceau quitte Paris à destination des Indes

M. Clemenceau a quitté Paris, hier soir, à 8 h. 30, par le rapide de la Côte d'Azur, se rendant à Marseille, où il s'embarquera aujourd'hui, à destination des Indes, à bord du Cordillier.

Le ministre des Finances d'Allemagne ne démissionnerait plus

BERLIN, 21 septembre. — Le différend qui s'est produit entre le ministre des Finances, docteur Wirth, et ses collègues des Postes et des Transports semble apaisé. M. Wirth restera à son poste.

Un vol à l'hôtel Adlon à Berlin

BERLIN, 21 septembre. — Des voleurs se sont introduits dans l'hôtel Adlon habité par des membres des missions interalliées et ont dérobé dans les appartements du général Gingsch, chef de la commission interalliée pour le désarmement, et dans ceux du colonel Anstey, un revolver et plusieurs objets de valeur.

M. Mouillon, chef de gare de la station de Canadieu, desservi par le petit tortillard qui se traîne le long de la côte, était dans sa chambre, au premier et unique étage, assis devant sa table, quand un sifflet enroué retentit. C'était le train de dix heures quarante qui arrivait.

M. Mouillon repoussa son tiroir et descendit l'escalier, en proie à une assez vive agitation. Il était dix heures huit. Le train était donc en avance de douze minutes. Voilà un événement qui jamais encore ne s'était produit. Le train de dix heures quarante, comme tous les autres trains de la ligne, était toujours en retard d'au moins une demi-heure. La réputation du petit tortillard de la côte était, d'ailleurs, faite à cet égard dans toute la région.

Les habitués savaient qu'ils n'avaient jamais à se presser; et l'on n'aurait pu citer le cas d'un seul voyageur, même inconsidérément attardé, qui eût jamais manqué son train. On n'aurait pu citer davantage le cas d'un train entrant en gare à l'heure exacte. Mais un train en avance, et de douze minutes, cela devenait presque inquiétant.

Voilà pourquoi M. Mouillon était descendu sur le quai, en proie à une assez vive agitation. Cela ne l'empêcha point de s'empresser à recueillir les billets des arrivants, car il était seul à assurer le service de toute la station, cumulant les fonctions de chef, de sous-chef, d'employé et d'homme d'équipe. Puis il s'approcha de la locomotive et demanda au mécanicien des éclaircissements sur le record inattendu qu'il venait d'accomplir. Celui-ci lui répondit qu'il n'était pour rien dans l'affaire, qu'une erreur avait été commise à la tête de ligne, que le départ avait été donné une heure trop tôt, et que le train de dix heures quarante, au lieu de se trouver en avance de douze minutes, était, en réalité, en retard de quarante-huit minutes. Tout s'expliquait.

M. Mouillon se mit à causer de choses et d'autres avec le mécanicien, en attendant que les relations du temps et de l'espace se fussent normalement rétablies. Il n'aurait pas donné le signal avant l'heure fixée; il n'était pas assez philosophe pour appliquer le système des compensations. Quand il y avait du retard, il n'y pouvait rien. Mais il était trop respectueux des règlements pour ne pas faire partir son train à l'heure exacte. Et, quand la pendule de la gare marqua dix heures quarante, il prit sa petite trompette dans la poche de son gilet et l'approcha de ses lèvres.

Mais il s'arrêta soudain, car il venait de se rappeler que, la veille au soir, la comtesse de Saint-Aygulf l'avait prévenu, en passant, qu'elle comptait prendre le lendemain le train de dix heures quarante. Or, la comtesse n'était pas là, et nul ne pouvait raisonnablement lui reprocher. On savait fort bien, comme tout le monde dans le pays, qu'un miracle seul pouvait faire que le train de dix heures quarante se trouvât en gare à dix heures quarante. Or, le miracle s'était accompli, et la comtesse n'était pas là. Elle allait arriver après le départ du train, dans dix minutes environ. Evidemment ce n'était la faute de personne; et tant pis pour la comtesse de Saint-Aygulf.

M. Mouillon était resté seul sur le quai. Maintenant un flot de réflexions l'assaillait. Mais tous ces résümés en elle-même; il n'avait pas fait son devoir. C'est en vain que d'hypocrites sophismes tentaient à sa droite un instant fléchissant; à tout prendre, le train de dix heures quarante avait quitté Canadieu à l'heure habituelle, et même un peu plus tôt. M. Mouillon se raidit contre la tentation. Non, il n'avait pas, et pour la première fois de son existence administrative, fait son devoir. Il n'était plus digne de la confiance de la compagnie. Les sourires et les grâces d'une exquise abonée avaient fait de lui un employé complaisant, sans conscience, déshonoré. Cette pensée lui fut insupportable.

Lentement, lourdement, il remonta dans sa chambre, se laissa tomber sur la chaise en face de la table, ouvrit le tiroir et en sortit un revolver.

Et, comme il avait été interrompu dans sa besogne, qu'il était de le nettoyer, par l'arrivée du train de dix heures quarante, il reprit cette besogne et la mena à bonne fin. Mais ce travail manuel ne réussit pas à apaiser ses remords.

Adrien VÉLY.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sont promus ou nommés : Commandeurs : MM. Bapst, ambassadeur; Picot, ministre plénipotentiaire de 1re classe; Henuaux, membre de l'Académie française; de La Bouinière, ministre plénipotentiaire de 1re classe, en retraite.

Officiers : MM. de Caix de Saint-Aymour, Veltin, Nelson, Bourdoux, Kuhl, de Campouel, Pignatelli, Goussier (Jean), Pignatelli, Lisnières, Pignatelli, Cresson, Fouchet, Verrière de Belye.

Chevaliers : MM. Rosset, Fort, Degolien, Saglio, Saint-Pierre, Lequidier, Spitz, Desvres, Devès, Hamet, Zorn, Viel, Carrière, Dufour, Meule, Lacau, Boudillier, Delmas, Vermorel, Boudonnet, Pietri, Mlle Carlier, M. Ollagnier, Alliot, Brua, Dufour-Manteil, Festuieux, Hermé, Abouneq, Mme Vaisin, MM. Crés (Goussier), de Saint-Victor de Saint-Blancard, Nemou, Grébaud, Borel, Gramond de Guiche, Gordon, Landau, Schmidt, Massig, Chevillon, Sirony, Mayet, Wertheimer, Bainville, Gérard, Bandet, docteur Vintres, Mouton, Colliex, Cartade, de Tardé, Lescuré.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Sont promus ou nommés : Officier : M. Bonnier, sous-directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts.

Chevaliers : M. Dupuy, dit Henri Dupuy-Mazuel, directeur du Monde illustré; Bertrand, secrétaire général de la Revue des Deux Mondes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Est nommé : Chevalier : M. Souche (Paul), publiciste.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Sont promus ou nommés : Commandeur : le contre-amiral Violette. Officiers : le capitaine de corvette Merckelbach; le capitaine de frégate de réserve Chaumontin.

La visite des Chevaliers de Colomb en France

New-York, 21 septembre. — M. Flaherty, chef suprême de la délégation des Chevaliers de Colomb, a déclaré : « Le pèlerinage a été un triomphe depuis le commencement jusqu'à la fin. La plus forte impression ramené de France est que le peuple américain devrait désirer que ses héros, tombés au champ de bataille, demeurent sur le sol de ce pays. »

NOUVELLES BRÈVES

— Les électeurs du quartier du Pont-de-Flandre (dix-neuvième arrondissement) sont convoqués, le 17 octobre prochain, à l'effet d'être un conseiller municipal.

La douzième chambre correctionnelle a condamné hier, pour trafic des pièces d'or françaises et roumaines, Enrico Ganali, employé aux wagons-lits de l'Orient-Express, à six mois de prison et 3.000 francs d'amende, et (Gonardo Rotelli), épicière, à quinze jours de prison.

— Léon Crémier, soixante-sept ans, ancien abbé, originaire de Bailleul (Nord), a été envoyé hier soir au Dépôt pour port illégal de décorations et escroqueries au préjudice de la Société des œuvres de mer.

— Les mines Saint-René et Sainte-Marie des mines d'Aniche (Nord) vont très prochainement être remis en activité.

— Trente personnes ont été intoxiquées par l'absorption de l'eau d'une citerne, à Olonzac (Hérault). Une d'elles a succombé; quatre autres sont dans un état désespéré.

— Riza pachà, ancien ministre de la Guerre de Turquie, qui s'était fixé à Nice depuis de longues années, est mort hier soir, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

— Les mines de plumes violettes, des montaignes sont produites dans les campagnes autour d'Udine (Italie). Les communications sont interrompues sur plusieurs points.

Pourtant la comtesse était bien douce, elle charmante et si peu fière pour une noble. Elle ne manquait jamais de serrer la main à M. Mouillon. Et il ne se passait pas une semaine sans qu'elle lui fit quelque envoi du château : des légumes, des fruits, des salades, des œufs. En temps de chasse c'était, quelquefois, deux perdreaux ou un lapin. Et puis, elle était une abonée de la compagnie.

Un violent combat se livra dans l'âme de M. Mouillon. La petite trompette restait immobile à un centimètre de ses lèvres. Et M. Mouillon se précipita vers le fourgon aux bagages.

Il y grimpa et s'empara d'une malle qui l'enveloppa, à toute effée, sur le quai. Puis ce fut le tour d'une deuxième, d'une troisième malle. Toutes les malles du fourgon, vigoureusement maniées, prenaient le même chemin. L'employé du fourgon, surpris et interloqué, se permit d'intervenir auprès de M. Mouillon :

— Mais je vous assure, patron, que je n'ai rien pour ici.

M. Mouillon lui répondit sèchement : — Mêlez-vous de vos affaires... Ce n'est pas vous qui allez m'apprendre mon service.

Il redescendit sur le quai et se mit à examiner, avec une attention curieuse et lente, les étiquettes de chaque malle.

A ce moment, il était dix heures cinquante, la comtesse de Saint-Aygulf parut. Elle s'approcha, gracieuse, souriante et sans hâte. Elle serra la main de M. Mouillon et grimpa gentiment dans son compartiment. Alors l'examen auquel se livrait M. Mouillon se trouva terminé. Il eut un geste qui signifiait qu'il n'avait pas trouvé ce qu'il cherchait, et, avec une précipitation rageuse, il se multiplia pour renvoyer les malles dans le fourgon. Quand la dernière s'y fut engouffrée, il reprit, dans son gousset, la petite trompette, et donna le signal aigrelet du départ. La locomotive siffa aussitôt, et le train de dix heures quarante démarra enfin. Il était onze heures.

M. Mouillon était resté seul sur le quai. Maintenant un flot de réflexions l'assaillait. Mais tous ces résümés en elle-même; il n'avait pas fait son devoir. C'est en vain que d'hypocrites sophismes tentaient à sa droite un instant fléchissant; à tout prendre, le train de dix heures quarante avait quitté Canadieu à l'heure habituelle, et même un peu plus tôt. M. Mouillon se raidit contre la tentation. Non, il n'avait pas, et pour la première fois de son existence administrative, fait son devoir. Il n'était plus digne de la confiance de la compagnie. Les sourires et les grâces d'une exquise abonée avaient fait de lui un employé complaisant, sans conscience, déshonoré. Cette pensée lui fut insupportable.

Lentement, lourdement, il remonta dans sa chambre, se laissa tomber sur la chaise en face de la table, ouvrit le tiroir et en sortit un revolver.

Et, comme il avait été interrompu dans sa besogne, qu'il était de le nettoyer, par l'arrivée du train de dix heures quarante, il reprit cette besogne et la mena à bonne fin. Mais ce travail manuel ne réussit pas à apaiser ses remords.

Les échéances sont de nouveau prorogées pour 90 jours

Le Journal officiel publie ce matin un décret relatif à la prorogation des échéances pour une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours.

M. Vilgrain grièvement blessé dans un accident d'automobile

Troyes, 21 septembre. — M. Vilgrain, ancien ministre du Ravitaillement, allant en automobile de Fontainebleau dans la direction de Troyes, a

LE MONDE

B L O C - N O T E S

THÉÂTRES

LES COURS

Ainsi que nous l'avons annoncé, avant-hier, l'AMM, le roi et la reine des Belges sont arrivés dimanche, à Rio-de-Janeiro, à 14 heures.

Le roi a répondu, disant son grand désir de visiter le Brésil, de connaître ses splendeurs, la courtoisie et l'esprit chevaleresque légendaire de ses habitants.

Leurs Majestés se sont rendues au palais de la présidence, où elles ont remercié M. Epitacio Pessoa des hommages qui leur ont été rendus.

Le soir, le roi et la reine ont dîné dans l'intimité au palais Cattete avec M. et Mme Epitacio et Mlle Laura Pessoa.

A 22 heures, les souverains belges, accompagnés de leurs hôtes, sont sortis du palais pour se promener en toute simplicité dans la ville, mais la population les a reconnus et les a acclamés, formant une immense cortège.

Lundi a eu lieu le dîner officiel, où le président de la République, M. Epitacio Pessoa, et le roi Albert ont échangé des discours.

S. A. R. le prince héritier de Belgique a débarqué dans la nuit de samedi à dimanche, à Lisbonne et a parcouru la ville, Lundi matin, les autorités lui ont rendu visite à bord.

S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas est rentré au château de Loo, venant de Contrexville, où il est allé rendre les derniers devoirs à S. A. I. la grande-duchesse Vladimir, sa demi-sœur.

INFORMATIONS

M. Mello Barreto, ministre des Affaires étrangères du Portugal, vient d'arriver à Paris. Il se rendra incessamment à Londres.

M. Gustave Ador, ancien président de la Confédération helvétique, et M. Innocencio Camacho Rodriguez, ministre portugais des Finances, sont également à Paris depuis quelques jours.

La saison est extrêmement brillante et animée cette année, à Venise. Une fête des robes réussies, donnée sur le grand canal, eut pour théâtre principal une suite de gondoles anciennes à quatre, huit et vingt rameurs.

RECEPTIONS

De Biarritz : Réunion dansante des plus animées, ces jours derniers, chez Mme Aramaço. Reconnu : marquise d'Arcangues, comtesse de Mohernando, Mme de Bascaran, marquise de San Carlos, Mlle de Molke, comtesse de Bellet, marquise de Jaucourt, Mme de Goyeche, M. et Mme Ivanenko, Mlle de Castilleja, Mlle Botella, comte et comtesse de Cuevas de Vera, M. de Gabric, marquis de San Damian, M. de Ganay, M. de Goyeche, M. de Escandon, etc.

Le baron et la baronne du Bourdieu avaient convié récemment leurs amis à un élégant dîner suivi de bridge. Citons au hasard : marquise d'Arcangues, douairière, marquise et Mlle d'Alcedo, comte et Mlle de Molke-Hyrtfeld, marquis et marquise d'Arcangues, Mme Waterkeyn, marquis et Mlle de Casa Calderon, Mme Nagelmann, marquis et marquise de Gouy d'Arzy, comte de Mendeville, M. Ibarneyray, marquis del Muni, M. Bocher, M. Robert de Nexon, etc.

Très belle réception, la semaine dernière, chez Mme Ribon ; sa fille, la jeune princesse de Laurino, l'aidait à en faire les honneurs.

NAISSANCES

Mme Paul de Sainte-Marie a mis au monde une fille : Christiane.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles du vicomte Alain de La Rochebrochard, lieutenant au 7^e hussards, croix de guerre, fils du vicomte Jacques de La Rochebrochard, décédé, et de la vicomtesse, née du Noday, avec Mlle Anne Retaillian, fille du comte Retaillian et de la comtesse, née de Cambourg.

DEUILS

M. Maurice Aliotti et Mme, née Bracqueni, ont le douleur de faire part de la mort de leur fils, Paul Aliotti, décédé à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de dix-neuf ans. Les obsèques auront lieu à Paris, le jeudi 23, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on se réunira.

Nous apprenons la mort : Du docteur Georges Masmyth, organisateur de l'alliance centrale pour l'humanité internationale, décédé à l'hôpital de Genève, à la suite d'une fièvre typhoïde, à l'âge de trente-huit ans. Le défunt avait été l'âme des congrès océanographiques tenus récemment à Genève et à Saint-Beatenberg.

De la comtesse de Chabannes douairière, née de Saint-Phalle, qui a succombé au château de Saugny, âgée de quatre-vingt-trois ans.

De M. Frédéric Housay, professeur à la Sorbonne, doyen de la Faculté des sciences, décédé à Lyon, à soixante et un ans.

L'Administration d'Excelsior prie ses lecteurs d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, à l'Office des Publications, boulevard Poissonniers, 21, qui lui indiquera les conditions. Téléph. : Central 53-21. Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 2 à 6 heures. Dimanche, et fêtes de 11 à 12 heures et de 5 à 6 heures. Prix spécial réduit aux abonnés.

"Claridge's Hotel"

C'est un brevet de suprême élégance que d'offrir un déjeuner ou un dîner de mariage, un banquet de corps ou bien une réception dans la merveilleuse salle de fêtes du Claridge's.

RESTAURANT PLAZA 25 Avenue Montaigne LE PLUS ÉLÉGANTE DE TOUT PARIS

LE "TIP" remplace le Beurre 82, r. Rambuteau et 106, r. St-Lazare

AVANT-HIER, dans un petit village du Pas-de-Calais, à Mory, j'ai vu poser la première pierre d'une école, ou plutôt de l'école. Car il n'y avait qu'une école à Mory, et les Allemands l'ont détruite, comme ils y ont détruit tout le reste. Le village n'existe plus. Ce n'est plus qu'une plaine où l'on voit des cabanes de planches à la place des maisons, des bouts de bois qui furent les arbres, et, sur une hauteur, des croix renversées et des pierres cassées, qui furent un cimetière. Une œuvre américaine et une œuvre française, associées — le French Restoration Fund et l'Ecole pour l'Ecole — ont décidé de rendre aux enfants du village une vraie maison, à la place de la bicoque provisoire où ils viennent faire leurs devoirs et réciter leurs leçons. Et ce fut un jour de fête pour Mory.

Pour nous, ce fut un jour de surprise émerveillée. La surprise a commencé à vingt kilomètres de là, dans Arras, où le train nous amenait. Il paraît qu'il y a, à Arras, près de vingt mille habitants de plus qu'avant la guerre! Dans cette ville en ruines, nous trouvons des rues bordées de passants, d'élégants magasins, des hôtels remis à neuf ou reconstruits, où l'on dîne aussi bien que dans les meilleurs restaurants de Paris, et autant d'auteurs qu'on en a besoin. On a refait les routes qu'avait défoncées le canon, et tout le long de ces routes on ne rencontre que paysans et ouvriers occupés à nettoyer, débarrasser, travailler la terre et reconstruire. C'est un spectacle admirable. Mais celui que nous offrait le petit village en fête m'a paru plus admirable encore.

Des drapeaux partout! Autour des cabanes, sur la route, une foule joyeuse. A l'entrée du chantier, les petits garçons et les petites filles de l'école, formant la haie, avec des fleurs pleines des mains... Et puis les discours, les acclamations, autour de cette « première pierre » qu'un drapeau américain recouvrait. Je regardais cette foule. Beaucoup de petites filles étaient vêtues de blanc; et, parmi ces paysans et ces paysannes, il n'y avait pas une toilette qui ne fût propre ou neuve.

Tous ces gens ont été ruinés et chassés par la guerre. Ceux qui n'étaient pas morts sont revenus. Ils ont trouvé leurs champs dévastés, un peu de ferraille et des pierres calcinées à la place de leurs maisons. Sans perdre une minute et sans se plainre, ils se sont remis à la besogne. Ils se sont bâtis des abris de fortune et ont recommencé à travailler la terre. Elle les a tout de suite récompensés. Les dernières récoltes ont été splendides. Dans un décor de ruines, ils ont gagné de l'argent. Et voici justement ce qu'il y a de saisissant dans le spectacle de certains de ces villages du Pas-de-Calais : ils donnent la plus poignante vision de drame et de souffrances; ils ne donnent déjà plus une vision de misère.

Il paraît même que le malin de Mory est désolé. Nous avons dû, pour ne pas manquer le train de Paris, le quitter très brusquement... et il comptait nous offrir le champagne!

Le bon gîte

Depuis l'élection de M. Léon Bourgeois à la présidence du Sénat, le président sortant, M. Antonin Dubost, était plongé dans un cruel embarras. Victime, comme tant d'autres, de la crise du logement, il errait à travers les rues de Paris à la recherche d'un gîte qui lui pût convenir. En attendant, il était l'un de ses successeurs au palais du Petit-Luxembourg. Mais tout vient à point à qui sait attendre. L'appartement qu'il habitait, 5, rue Dantès, M. Emile Loubet, ancien président de la République, est devenu vacant par suite du départ de son vénéral et sympathique locataire. Et M. Antonin Dubost s'y est installé. M. Léon Bourgeois peut, désormais, si ce déménagement lui agréait, transporter ses pénates de la rue Palatine à la rue de Vaugirard.

Le voisin de M. Lyon-Caen

C'est à l'Académie des sciences morales et politiques, le président de la République de demain.

M. Millerand, qui est un modèle d'assiduité aux séances de cette compagnie, a pris la place qu'occupait naguère M. Charles Benoist, aujourd'hui notre ministre à La Haye.

Cette place, la première à la droite du bureau et par conséquent du secrétaire général, est excellente pour l'audition des communications, et il n'est pas d'académicien plus attentif à tout ce qui se passe dans son académie que M. Millerand.

L'Élu du Congrès de Versailles reviendra-t-il l'occuper samedi? On le désire ardemment sous la Coupole, sans oser l'espérer. Et pourtant, jusqu'ici, dans les cinquante dernières séances, au moment où constataient les plus graves, au moment où le président du Conseil était le plus occupé, toujours on le vit siéger là, les samedis, dès l'ouverture de la séance.

M. Millerand appartient depuis près de deux ans à l'Académie des sciences morales et politiques, qui l'élu, le 21 décembre 1918, dans sa section de législation, au fauteuil de Sabatier, dont les titulaires avaient été avant ce dernier : Gabranel-Coulon, Alphonse Béranger, Cauchy et Aucoq.

LA CRISE DU CIGARE

Il arrive un moment dans la vie où, pour un homme qui doit renouer aux joies et aux tourments de l'amour et qui, cependant, n'a point le désir de le remplacer par les satisfactions de l'ambition, il ne reste absolument plus qu'un plaisir : c'est celui de fumer le cigare. C'est pour lui que j'écris ces lignes.

Le cigare est une chose admirable, dont on a beaucoup parlé, et dont, cependant, on n'a point dit le rôle essentiel. Le cigare est le consolateur par excellence des quadragénaires — et par quadragénaires, vous devinez bien que j'entends pudiquement des hommes de cinquante ans bien conservés! — des quadragénaires en instance de sérénité philosophique. C'est le symbole de l'abdication joyeuse et tranquille. L'homme qui fume un bon cigare est généralement un épicurien, mais un épicurien assagi, rassuré, qui, fante de courage ou pour toute autre raison, n'a pas encore consenti à passer dans le camp du stoïcisme. Il se sent méditant — ce qui est la position idéale du sage méditant — et, en même temps, il s'enveloppe de fumée — ce qui prouve qu'il n'a point renoncé aux plaisirs que procure l'illusion. Mais il sait que ce sont des illusions, et son sourire de béatitude a quelque chose de supérieur. Oui, vraiment, j'aime contempler un monsieur qui fume un cigare. Même s'il le fait avec distraction, même s'il ne se rend pas compte du sens profond de son acte, il s'élève au-dessus de l'humanité ordinaire, il plane.

Mais à une condition. Il faut que ce soit un bon cigare. Or, les bons cigares se font de plus en plus rares. Et c'est la faute de nos amis les Américains. Faute vénielle, car ils sont loin d'en mesurer l'étendue, mais faite de tout de même, au moins en ce qui nous concerne. Ils ont mis, comme chacun sait, la main sur la Havane, qu'ils ont, d'ailleurs, aussitôt déléguée au féau de la fièvre jaune — ce qui est à leur honneur. Mais ils ont aussi acheté la majeure partie des firmes de cigares, et



LA VENTE HEBDOMADAIRE DES CHAISES DANS LES REGIONS LIBERÉES. Chaque semaine, des camions automobiles traversent les villages renaissants, les pauvres villages de planches, où s'organisent, vaillent que vaillent, les tenaces habitants de nos dix départements ravagés par la guerre. Ils véhiculent des meubles, souvent grossiers, mais solides et peu coûteux. Notre photographie représente une arrivée de chaises dans une localité voisine de ce qui fut le front.

c'est là où ça commence à devenir moins drôle. Car ils ont aussitôt appliqué à la production du cigare le système de fabrication intensive appelé en série, grâce auquel ils peuvent livrer au commerce mondial dix fois plus d'unités qu'apparaissent. Seulement, avec ce système, aucune différence : ni de sélection de feuilles, ni de façon de rouler ou de sécher, ni d'arôme, ni de rien ne sépare plus les marques, ni dans chaque marque, les types. Tous les cigares se ressemblent. Ceux de dix francs sont plus gros que ceux de quarante sous. Mais le parfum, mais le bouquet est le même. C'est tout simplement terrible. Que si vous êtes tenté de sourire de cette catastrophe, je vous demanderais simplement ce que vous penseriez si, pour intensifier la production vinicole, de puissants trusts étrangers s'installaient à uniformiser tous nos crus? Tout le monde pourrait boire du Monton-Rothschild ou du chambertin, mais ils auraient tous deux le même goût de petit vin de l'Hérault. Est-ce que vous trouveriez cela drôle, joyeux buveurs français, mes frères? — FRANCIS DE MIOMANDRE.

Le secret mal gardé

La nouvelle est encore tenue secrète, mais, comme elle circule déjà dans les milieux mondains de la prestigieuse Venise, sur le sombre Lido et dans les vieux palazzi qui bordent le grand canal, elle ne tardera pas à couvrir le monde : Gabriele d'Annunzio serait sur le point de convoler en justes noces. Une jeune Vénitienne aurait conquis le cœur du dictateur de Fiume. Elle est d'une grande beauté et, dit la chronique, possède un réel talent de poète. En fallait-il davantage pour séduire un poète, même au milieu des soucis du pouvoir? On ajoute que le mariage serait prochainement célébré à Venise, dans la plus stricte intimité. Photographes, à vos pièces, vous savez trop ce que signifie, en certains cas, cette formule classique. Vous serez tous là.

L'adroite réponse

On sait que le roi Alphonse XIII est d'une courtoisie et — envers les femmes — d'une galanterie toute royale. On sait, d'autre part, que la reine Ena s'intéresse fort à la toilette. Or, récemment, la jeune et jolie souveraine s'informait auprès du roi si son âge lui permettait encore de revêtir telles robes du soir qui conviennent surtout aux silhouettes très juvéniles. Je crois, répondit le roi, que la chose vaut la peine qu'on y réfléchisse... Quelques jours plus tard, une caisse de dimensions respectables faisait son entrée au palais de Madrid. Elle contenait une demi-douzaine de robes venues en droite ligne de Paris, et toutes semblables à celles que la reine craignait de ne pouvoir mettre.

Confrontation

Jusqu'ici M. Camille Saint-Saëns avait seul la chance de connaître, de son vivant, un monument qui lui a été élevé dans le Midi, et devant lequel il prononça un discours. Habituellement les admirateurs, même enthousiastes, sont moins pressés. Depuis dimanche dernier, cette particularité ne constitue plus un record. Le buste en bronze du célèbre chanteur Noté a été inauguré dimanche, en présence de celui-ci, à Tournai. C'est au milieu d'une affluence considérable que la cérémonie a eu lieu. De nombreuses sociétés étaient venues de tous les points de la Belgique. La France était représentée, entre autres, par le général Sero Almeras Latour, attaché militaire à l'ambassade de France à Bruxelles, et par l'amiral Buchard. Noté ayant reçu son buste, œuvre de Derudder, l'offrit à sa ville natale. Après

CRITÉRIUM



— Il a l'air très bien, et on le dit honnête homme. — Regardez donc la toilette de sa femme!..

rire. Les objets familiers ne sont pas exactement à leur place (Ah! ces domestiques!), les meubles sont dérangés, les tableaux imparfaitement alignés, et quelles sont ces chaises basses oubliées?... Décidément, il faut mieux remettre à demain la réinstallation définitive, et aussi le dépeulage de ce courrier menaçant qui s'est accumulé dans votre casier, chez le concierge : « Car, n'est-ce pas, nous n'avons pas fait suivre, comme Madame et Monsieur devaient rentrer « d'un moment à l'autre! » Téléphonons plutôt chez nos amis X... Absents!... Absents ainsi que les Y... Heureusement que notre travail nous attend. Vite, au bureau, à l'usine. Là, peut-être! Et peut-être aussi surprendrons-nous sur le visage de nos collaborateurs X... et employés une ombre légère, et recueillons-nous de leur bouche un : « Déjà de retour! » qui, en dépit de sa cordialité, signifie, ma foi, que l'on ne supportait pas trop mal notre absence et que le travail se faisait fort bien sans nous.

Naturellement, dans deux jours toutes ces impressions fâcheuses se seront dissipées. « Ça se tasser » et, comme l'on dit : « On se partira, c'est mourir un peu », convenons que : rentrer, c'est un peu souffrir, pour les âmes sensibles, et d'une souffrance d'autant plus aiguë qu'elle n'a point de causes précises, ou du moins qu'on a quelque gêne ou quelque honte à les démêler... — EDMOND SÉE.

Les chiens de Constantinople

En poésie, comme en prose, on a célébré les chiens errants qui, par milliers, encombraient, avant la guerre, les rues de Constantinople. En 1914, ces misérables bêtes furent rassemblées en un troupeau et déportées à l'île de Protî où elles moururent de faim. Récemment, trois mille réfugiés russes furent débarqués sur cette île avec mission d'y trouver à vivre. Ces infortunés imaginèrent de fabriquer des boutons avec les os des chiens de Constantinople, depuis longtemps trépassés.

Mais les Turcs refusent de prendre cette industrie sous leur protection et d'acheter ces humbles marchandises. La Grèce, par contre, a bien voulu promettre d'acheter à Protî tous les boutons nécessaires à sa consommation.

Ainsi les pauvres chiens de Stamboul seront utiles après leur mort aux hommes qui furent toujours insensibles à leur misère.

La couture et les copistes

La loi de 1909 protège les modèles de la couture. Toutes les reproductions, toutes les copies, même camouflées plus ou moins habilement, sont interdites.

Elles constituent, d'ailleurs, un sens propre du mot, un véritable vol. (Lire les articles de Madeleine Vionnet dans le *Moniteur de l'Exportation*.) Madeleine Vionnet, 229, rue de Rivoli, poursuivra tous les copieurs qui reproduisent ou dénaturent ses créations.

Sa collection n'est jamais présentée aux commissionnaires ni aux couturiers. Les modèles de robes, manteaux et fourrures sont uniquement réservés à la clientèle élégante particulière.

Même à l'étranger, nul ne peut se réclamer de la maison, qui présente elle-même sa collection dans tous les pays amis. Dénouer et poursuivre les copieurs, c'est à la fois servir les intérêts économiques de la France et défendre notre patrimoine artistique.

La collection des nouvelles créations d'hiver ne sera pas visible avant le 1^{er} octobre.

Encore un baiser, veux-tu bien?..

fredonne sans cesse l'heureux homme dont la belle se parfume à la *Fleur de France*, et, en même temps, veloute son spirituel minois au moyen de cette magnifique *Poudre d'Or d'Orsay*, qui la fait sembler à un beau fruit doré par le soleil, suggérant toutes les tentations...

PONT DES ARTS

La marquise de Ségur vient de faire don au musée de Versailles d'un beau portrait du maréchal de Ségur, œuvre de Mme Vigée-Lebrun. Cette toile a été placée, hier, dans la salle des nouvelles institutions.

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons relevé, parmi les nouveaux promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur, le nom de notre très distingué confrère M. Adolphe Brisson.

M. Jacques Isnardon est l'auteur d'un ouvrage réputé : *Le Chant théâtral*. L'auteur traita avec ses éditeurs en juillet 1914, pour leur reprendre la propriété de l'édition, moyennant une somme forfaitaire. La guerre éclata : la convention ne fut pas exécutée.

La guerre terminée, M. Isnardon a prétendu exercer ses droits. La maison d'édition alléguait que la convention de 1914 était rompue, on est allé devant le tribunal de commerce. M. Jacques Isnardon vient de gagner son procès : il devient seul propriétaire de l'édition de son *Chant théâtral*.

LE VEILLEUR.

Dessin de Birek

LES CONFLITS DU SPECTACLE

Les directeurs de théâtre examinent les nouvelles revendications du comité intersyndical.

Les directeurs de théâtre se sont réunis hier matin au théâtre Edouard-VII, après examen du cahier de revendications du spectacle, ont pris à l'unanimité les décisions suivantes, étant bien entendu que toutes les applications ci-dessous s'appliquent uniquement aux artistes, utilités, élèves et régisseurs touchant le salaire minimum.

En fin de séance, M. Alphonse Franck a adressé à M. Legris, secrétaire du Comité intersyndical du spectacle, la lettre suivante : Monsieur le secrétaire du comité intersyndical de la Fédération du spectacle.

Les directeurs de théâtre, réunis le mardi 21 septembre au théâtre Edouard-VII, après examen du cahier de revendications du spectacle, ont pris à l'unanimité les décisions suivantes, étant bien entendu que toutes les applications ci-dessous s'appliquent uniquement aux artistes, utilités, élèves et régisseurs touchant le salaire minimum.

Après examen du surplus de vos revendications, les directeurs ont le regret de vous faire savoir qu'ils ne peuvent en aucun cas les accepter.

Ils considèrent comme une atteinte à la liberté du travail l'obligation dans laquelle vous voulez les placer d'engager un pourcentage de leur chiffre d'affaires.

Ils seront, comme l'année dernière, intraitables sur ces principes, tant dans l'intérêt des travailleurs que dans celui de l'industrie théâtrale.

Les directeurs vous confirment, d'autre part, leur décision d'adhérer à une commission paritaire de vie chère qui se réunira tous les quatre mois, à dater de ce jour.

ALPHONSE FRANCK

Ajoutons que MM. Hertz et Maurice Bernhardt, qui ont accepté toutes les revendications de la F. S., n'assistaient pas à cette réunion.

Par suite de l'envoi de la lettre de M. Alphonse Franck, la réunion qui devait avoir lieu ce matin, et à laquelle devaient être convoqués les délégués du Comité intersyndical, est supprimée.

Opéra. — M. Ph. Gaudelet, le nouveau chef d'orchestre de l'Opéra, qui vient d'entrer en fonctions dimanche dernier, dirigera ce soir la représentation d'*Aïda*.

Comédie-Française. — M. Léon Bernard, qui faisait sa rentrée hier, dans le rôle du cardinal de Méranche de Primerose, aux côtés de Mlle Marie Lecomte, jouera demain, en soirée, le rôle de Nizrolles, dans les *Marionnettes*. Le principal rôle sera interprété par Mlle Piérat, de retour de son congé annuel, qui reparaitra à la Comédie-Française dans sa création de la pièce de M. Pierre Wolff.

Vauville. — M. Henri-Marx, considérant que sa pièce, *L'Enfant Maître*, n'a peut-être pas été suffisamment comprise, a demandé à M. Silvestre, directeur du Vaudeville, de l'autoriser à la commenter devant le public dans une brève causerie.

M. Silvestre, accédant au désir de M. Henri-Marx, lui a répondu en ces termes : Mon cher Henri-Marx, c'est très volontiers que je vous donne toute liberté pour commenter votre pièce devant le public au cours de chaque représentation, et cela aussi longtemps que vous le jugerez utile. Je suis trop heureux de vous témoigner ainsi toute la confiance que j'ai mise en votre œuvre.

Goyez, mon cher Henri-Marx, à mes sentiments dévoués.

M. Henri-Marx, à partir de ce soir, prendra dans la parole quelques minutes à chacune des représentations de *L'Enfant Maître*.

PETITES NOUVELLES

L'Atlantide, tirée du roman de M. Pierre Benoit, par M. Henri Clerc, avec une musique de scène de M. Tierno-Richepin, sera créée au Théâtre des Champs-Élysées.

Je t'aime! la pièce nouvelle de M. Sacha Guitry, qui aura pour créateurs, au théâtre de la Madeleine, M. Sacha Guitry et Mme Yvonne Printemps, comportera cinq actes et cinq décors.

Mlle Janine Ronceray est engagée aux Variétés pour reprendre, dans *Le Roi*, le rôle de Mlle Bourdier.

BRICHANTEAU.

AU PALAIS-ROYAL. — Interprétation d'un drame irrésistible, pièce d'une gaieté générale et saine. Voilà les raisons de l'immense succès de *Et moi j'te dis quelle t'a fait de l'œil*.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Demain jeudi, matinée de l'opéra de Lyon, Jean Coquella, Moreno, Daragon.

THÉÂTRE MICHEL

MARTE RÉGNIER SIGNORET GASTON DUBOSC

dans LES AMANTS DE SAZY

L'ART DE SE MEUBLER

C'est un art à la fois facile et ardu. Le goût y prime l'argent. Mais un bon harmonieux est-il pas le cadre nécessaire d'une existence agréable? Tous nos soins doivent donc s'appliquer à combiner un intérieur élégant et pratique à la fois.



UN HALL DE VILLA OU DE MAISON DE CAMPAGNE. EN MEUBLES INTERCHANGEABLES. Vous y résirez à coup sûr, en prenant comme point de départ de base la dernière innovation du progrès : les meubles interchangeables, dont gabarits, combinables et transformables, pour tous reproductions tel un arrangement, pour tous autres détails, s'adresser à Excelsior-Publicité, 11, boulevard des Italiens, Paris.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

7, rue Chauchat, Paris.

EMPRUNT NATIONAL 6 0/0 1920 NET D'IMPOT

Les souscriptions au nouvel Emprunt 6 0/0 net d'impôt sont reçues dès à présent. Prix d'émission : 100 francs. Les versements en espèces, ainsi que les Bons de la Défense Nationale, doivent être effectués avant le 30 septembre 1920 et déposés dès maintenant au dépôt ou de l'échéance jusqu'au 30 novembre 1920.

